LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Commission Régionale des Compétitions

Procès-Verbal de la réunion « élargie » du 18 juin 2020 à 14 heures à Champigneulles

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Fred ACKER, Gérard CASSEGRAIN, André HAHN, Claude KEIME, Roland MEHN, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, Jacky THIEBAUT,

Excusé : Patrice GRETHEN représenté par Fred ACKER,

Invité : Olivier MARTIN.

- **Communications et informations**

Gérard SEITZ,

Ouvre la séance. Souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Présente les excuses de Guy ANDRE et Patrice GRETHEN.

Salue la présence d'Olivier MARTIN ; afin que les règlements à écrire ou à modifier consécutivement à nos travaux soient adaptés.

Donne des nouvelles rassurantes de l'état de santé de Guy ANDRE qui a été réopéré. Notre Collègue n'a pu nous rejoindre car ne pouvant pas encore réaliser de longs déplacements.

Espère qu'il sera bientôt de retour parmi nous. Lui souhaite, au nom de la Commission et à titre personnel, un bon courage ainsi qu'un prompt et total rétablissement.

Par ailleurs, se dit particulièrement content que nous nous réunissions, ce jour, après la longue période de confinement que nous venons de traverser.

Aspire que la pandémie COVID 19 appartienne au passé ; tout ce que nous allons examiner et arrêter ce jour sera présenté aux Membres du Comité Directeur lors de la réunion du mercredi 24 juin.

Fait part des sujets majeurs qui ont été traités ces trois derniers mois au cours des réunions du Comité de Direction, par voies téléphonique ou électronique.

Constate avec grande satisfaction que parmi toutes les réclamations déposées par les Clubs auprès de la Fédération, aucune n'a été acceptée. Il en est de même des nombreux recours formulés pour divers motifs et en commun auprès du C.N.O.S.F.

Tient à remercier Olivier MARTIN pour la qualité des dossiers préparés à ces effets.

Considère qu'il est nécessaire que la page soit tournée et que nous nous projetions résolument dans l'avenir.

1- Coupe de France

Claude KEIME,

Informe que 960 équipes sont engagées à ce jour dans cette épreuve emblématique ; cette progression est remarquable.

Attire l'attention de ses Collègues que suite à la communication du Comité Exécutif de la F.F.F. du 3 juin 2020, la Ligue du Grand EST ne bénéficiera, cette saison, que d'un contingent plafonné à 16 équipes qualifiées au terme du 6° tour au lieu de 19 comme précédemment.

Annonce que les équipes de R1 entreront en lice dès le premier tour.

- **Calendrier**

Le calendrier de l'épreuve fixé étant le suivant :
1° tour : Dimanche 30 août 2020
2° tour : Dimanche 13 septembre 2020
3° tour : Dimanche 20 septembre 2020
4° tour : Dimanche 04 octobre 2020
5° tour : Dimanche 18 octobre 2020
6° tour : Dimanche 01 novembre 2020
7° tour : Dimanche 22 novembre 2020
8° tour : Dimanche 13 décembre 2020

2- Le Calendrier Général Seniors

Gérard SEITZ,

Remet à chaque Membre deux projets de calendriers ; sous réserve que les décisions d'ordre sanitaire du moment le permettront et sachant que les Arbitres seront en stage les 22 et 23 août 2020.

Après discussion il s'avère que le projet retenu, celui qui sera présenté à l'approbation des Membres du Comité de Direction serait établi à partir des grandes lignes décrites ci-après :

Dimanche 30 août 2020 :	1° tour de la Coupe de France 1° journée du Championnat de N3
Dimanche 6 septembre 2020	1° journée de R1, R2, R3
Mercredi 9 septembre 2020	Journée « Nocturne » N3
Mercredi 16 septembre 2020	Journée « Nocturne » R1, R2

Pour ce qui concerne les rencontres de barrages permettant de désigner les 3 équipes de R1 accédant en N3, un règlement est en cours de création.

- **Coupe L.G.E.F.**

Pour cette compétition plusieurs points restent à finaliser. Néanmoins les dates suivantes seraient retenues : Dimanche 13 et 20 septembre, 4 et 18 octobre 2020.

- **Les calendriers des Championnats Féminins et Jeunes Régionaux**

sont en cours d'élaboration car nous sommes dans l'attente d'informations au niveau fédéral et seront présentés à l'approbation des membres du comité directeur.

Il est bon de préciser à nouveau que les calendriers restent soumis à d'éventuelles modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire et des prochaines orientations relatives à la reprise des compétitions de sports collectifs.

3- Les Accessions et les Relégations

Championnats Seniors

Gérard SEITZ,

Remet à chaque Membre un tableau reprenant les « Accessions et Relégations » à l'issue de la saison 2020-2021 élaboré à partir de l'architecture suivante :

R1 = 4 groupes de 12 équipes

R2 = 8 groupes de 12 équipes

R3 = 17 groupes de 12 équipes

Sachant que pour ce qui concerne la R1, il faudra obligatoirement revenir au schéma antérieur, celui du début de la saison 2019-2020, soit 3 groupes de 14.

Les différentes possibilités des accessions et rétrogradations seront présentées à l'approbation des membres du comité directeur.

Les modalités d'accessions de la R1 vers la N3 (barrages) feront l'objet d'une transmission pour validation à la Commission Fédérale des Compétitions.

Ce tableau tient compte de tous les cas de figure en matière de rétrogradations d'équipes régionales de N2 vers la N3 et de la N3 vers la R1.

La Commission,

En accepte le principe.

Championnats Jeunes

Maxime RINIE et Jacky THIEBAUT

Fournissent les nombreuses informations reprises ci-après :

Compte tenu des accessions et rétrogradations réglementaires, dans un souci d'harmonisation de l'organisation des championnats, la Commission Régionale des Compétitions complète la

composition et la hiérarchie suivante pour les championnats jeunes de Ligue (sous réserves de retours des clubs à venir quant à la situation de leurs équipes et en attente de décisions complémentaires pour d'éventuelles accessions supplémentaires) :

Grand Est		
Grand Est U15 Orange		
1 groupe de 14 équipes		
R1		
Régional U14	***Régional U16***	***Régional U18***
2 groupes de 14 équipes	2 groupes de 12 équipes	2 groupes de 14 équipes
R2		
Régional U15	***Régional U17***	***Régional U19***
3 groupes de 14 équipes	3 groupes de 14 équipes	1 groupe de 14 équipes et 2 groupes de 12 équipes
R3		
Secteur U14	***Secteur U16***	***Secteur U18***
2 groupes de 14 équipes Alsace-Lorraine 2 groupes de 10 équipes Champagne-Ardenne à partir de la 2ème phase de la saison en cours	2 groupes de 14 équipes Alsace-Lorraine 2 groupes de 10 équipes Champagne-Ardenne à partir de la 2ème phase de la saison en cours	2 groupes de 14 équipes Alsace-Lorraine 2 groupes de 10 équipes Champagne-Ardenne à partir de la 2ème phase de la saison en cours

Accessions supplémentaires compte tenu de l'organisation des championnats jeunes de Ligue et des courriels officiels des clubs

- **U13 Interdistricts Lorraine**

Accessions supplémentaires en U14R3 (suite au refus d'accession de NANCY ASNL) :
UCKANGE USAG

- **U14 R1**

Pris acte du courriel officiel du refus d'accession du club d'EURVILLE.
La place vacante sera comblée afin de compléter le groupe à 14 équipes parmi les classés suivants des groupes U13 Districts de première phase.
La Commission Régionale des Compétitions valide l'accession ci-dessous : TROYES MUNICIPAUX.

- **U19 R2**

Pris acte des courriels officiels de désistement des clubs de HEILLECOURT ES, AMNEVILLE CSO, MAGNY RS et SCHILTIGHEIM de leur équipe en championnat U19 R2.
1 accession supplémentaire afin de compléter la poule du secteur Champagne Ardenne à 14 équipes parmi les classés suivants des groupes U18 Districts de première phase.

La Commission Régionale des Compétitions valide la montée supplémentaire de FISMES.

2 accessions supplémentaires afin de compléter la poule du secteur Lorraine à 12 équipes parmi les classés suivants du groupe U18 R3 Lorraine :

Après avoir pris note des refus d'accession des équipes d'ALLIANCE 2008 (3ème) et de NEUVES MAISONS (4ème), la Commission Régionale des Compétitions valide les montées supplémentaires de WOIPPY FC et LONGWY USB.

- **U18 R3**

Suite aux accessions supplémentaires dans le championnat U19 R2 et afin de compléter les deux groupes à 14 équipes.
1 accession supplémentaire du championnat U18 District Alsace afin de compléter les poules U18 R3.

Cette accession sera déterminée selon les modalités définies par le District Alsace.

- **U17 R2**

Accèdent en U17 R2 (les deux premiers classés de chaque poule*) :
Etant donné que le premier classé (KOMETRIB/KINDWILLER) ne pouvant accéder, que le FC SELESTAT refuse l'accession en U17 R2, la Commission Régionale des Compétitions valide les accessions suivantes : HUNINGUE AS et STRASBOURG AS.

- **U16 R3**

Pris acte du courriel officiel du club de SELESTAT FC refusant l'accession de son équipe U16 en championnat U17R2.

La Commission Régionale des Compétitions modifie ainsi le nombre des accessions supplémentaires du championnat U15 District Alsace afin de compléter la poule U16 R3 du « secteur Alsace ».

2 accessions au lieu de 3 qui seront déterminées selon les modalités définies par le District Alsace.

Sous réserve que les clubs qui accèdent acceptent la montée.

Championnats Féminins

- **Championnat de Régional 1 Féminines**

Pris acte du courriel officiel du FC ELOYES, refusant l'accession en championnat R1 Féminines.

La Commission Régionale des Compétitions valide ainsi la montée règlementaire de l'équipe classée suivante au classement du groupe C du championnat Régional 2 Féminines : FC SARREBOURG.

- **Championnat de Régional 2 Féminines**

Suite aux refus d'accession de RAEDERSHEIM et HIRSINGUE pour intégrer le championnat R2 Féminines, la Commission Régionale des Compétitions valide l'accession suivante : MUSSIG AS.

La Commission Régionale des Compétitions valide ainsi la montée règlementaire de l'équipe classée suivante au classement du groupe C du championnat Régional 2 Féminines : FC SARREBOURG.

- **Championnat U18 Féminines**

Suite à la réforme au niveau du challenge National U19F et après proposition du groupe de travail des compétitions féminines LGEF de la création d'une pyramide au sein du championnat régional U18F, la Commission Régionale des Compétitions après validation du Comité Directeur dans le procès-verbal du 22 avril dernier, et après consultation et information

à l'ensemble des équipes engagées dans le championnat U18 Féminines, acte les modalités règlementaires de constitution des groupes ci-dessous :

Constitution des groupes pour la saison 20/21

Régional 1 U18 F

12 équipes

1. Deux descentes LGEF du challenge U19 Nat Féminine : Nancy ASNL et Metz FC

Composition U18 R1 F pour la saison 2020 / 2021 :

Le meilleur 1er classé accède dans le Challenge U19 Nat Féminine.

Les équipes classées de la 1ère à la 2ème place des 4 groupes U18 Féminine phase Excellence pour la saison 2019 / 2020 suite au calcul du ratio à classement arrêté en date du 13 mars 2020.

Les 3 meilleurs classés 3èmes des 4 groupes U18 Féminine phase Excellence pour la 2019 / 2020 suite au calcul du ratio à classement arrêté en date du 13 mars 2020.

Régional 2 U18 F

A déterminer selon les engagements.

Composition U18 R2 F pour la saison 2020 / 2021 :

Le moins bon classé 3ème des 4 groupes U18 Féminine phase Excellence pour la saison 2019 / 2020 suite au calcul du ratio à classement arrêté en date du 13 mars 2020.

Les classés 4èmes des 4 groupes U18 Féminine phase Excellence.

Toutes les équipes participantes à la phase Espoir pour la saison 2019/2020.

Toutes les inscriptions de nouvelles équipes.

La Commission Régionale des Compétitions définit les modalités d'accessions des championnats U18F R1 et U18F R2 qui se dérouleront en 2 phases.

Phase 1 :

U18F R1 : 2 groupes de 6 équipes

A l'issue de la première phase, les 3 classées premières des deux groupes participeront au championnat R1 U18F Elite en phase 2 (1 groupe de 6 équipes).
A l'issue de la première phase, les 3 classées dernières des deux groupes participeront au championnat R1 U18F Espoir (1 groupe de 6 équipes).

U18F R2 : groupes de 6 équipes (nombre de groupes à déterminer selon les engagements)

A l'issue de la première phase, les meilleurs classés (à déterminer selon le nombre de groupes) participeront au championnat R2 U18F Elite (2 groupes de 6 équipes).
A l'issue de la première phase, les autres équipes participeront au championnat R2 U18F Espoir.

Phase 2 :

U18F R1 Elite : L'équipe classée première participera à la phase d'accession au championnat U19 National.

U18F R1 Espoir : Les équipes classées aux deux dernières places seront rétrogradées dans le championnat U18F R2.

U18F R2 Elite : Les équipes classées premières des deux groupes accèdent dans le championnat U18F R1.

4- Courriers,

La Commission,

Prend acte des recours exercés par les Clubs du C.S.O. AMNEVILLE et de RAON L'ETAPE.
Courriers transmis à la Commission compétente qui donnera suite.

Le Président,	**Le Secrétaire,**
Gérard SEITZ	**Gérard CASSEGRAIN**

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 Champigneulles ou à l'adresse électronique **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*